

Mairie d'Aussac Vadalle
Le Bourg
16560 Aussac Vadalle

Objet : Attestation HPE
Références : Restaurant scolaire Aussac Vadalle

Angoulême le 10 septembre 2014,

Monsieur le Maire,

Je soussigné Olivier GOUEDO Architecte DPLG, demeurant au 143, rue de Montmoreau 16000 Angoulême, atteste sur l'honneur ce qui suit :

Veuillez trouver en pièce jointe l'attestation validant la conformité à la réglementation thermique en vigueur au jour du dépôt de Permis de Construire, soit la RT 2005.

Les coefficients de résistances thermiques (R) des matériaux isolants sont supérieurs de 10% aux exigences de la RT.

Permettant ainsi de dire que le bâtiment peut être classé en RT 2005+10 soit Haute Performance Energétique (HPE)

Cependant ce document n'est pas une labellisation mais une attestation

Fait pour valoir ce que de droit.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Olivier GOUEDO
Architecte D.P.L.G.

**Formulaire d'attestation de la prise en compte de la
réglementation thermique à l'achèvement des travaux.**
*(Uniquement utilisable pour les opérations qui consistent en
une extension d'un bâtiment existant de SHON_{RT} inférieure à
150 m² et à 30% de la SHON_{RT} du bâtiment existant)*



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT
www.territoires.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux.

Je soussigné : GOUEDO

représentant de la société Architecte

situé à :

Numéro	143	Voie	Rue de Montmoreau
Lieu-dit		Localité	Angoulême
Code postal	16000	BP	Cedex

Agissant en qualité de :

Architecte soumis à l'article 2 de la loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Atteste que :

En date du : 19/01/2038

La société ou la personne : Mairie d'Aussac Vadalle

Adresse	Le Bourg		
Code postal	16560	Localité	Aussac Vadalle

Maître d'ouvrage de l'opération de construction suivante :

Située à :

Adresse	Le Bourg		
Code postal	16560	Localité	Aussac Vadalle

Référence(s) cadastrale(s) : E 09

Référence(s) du permis de construire : PC 01602412 N 0013

Date dépôt demande PC	29/11/2012	Date du PC	11/03/2013
-----------------------	------------	------------	------------

m'a confié la mission d'attester, à l'issue de l'achèvement des travaux, que la réglementation thermique a été prise en compte selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation.

Dans le cas d'une opération qui consiste en une extension d'un bâtiment existant de SHONRT inférieure à 150m² et à 30% de la SHONRT du bâtiment, le respect de l'article L. 111-9 du code de la construction astreint à respecter l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants.

La visite sur site a eu lieu le : 01/09/2013

La personne représentant la société délivrant la présente attestation récapitule sur la liste ci-après ses constats formulés ainsi :

La société atteste de la prise en compte de la réglementation thermique	X
La société atteste d'irrégularités vis à vis de la prise en compte de la réglementation thermique	

POSTES VERIFIES

Chapitre 1 : Données administratives

1.1 - Surface du bâtiment (SHON RT du bâtiment existant : 285.00 m²)

Valeur de la surface hors œuvre nette au sens de la RT ($SHON_{RT}$) en m ²	90.00
Valeur de la surface habitable (Shab) en m ² <i>(maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)</i>	

Chapitre 4 : Autres caractéristiques thermiques

4.1 - Isolation des parois opaques du bâtiment donnant sur l'extérieur ou sur un local non chauffé

Nombre de types d'isolants	4
----------------------------	---

Les documents de justification des isolants ont-ils été fournis pour plus de 80% des surfaces déperditives ? OUI

Le : 10/09/2014

~~Signature~~

10/09/2014

eda73f3bc34c3e4b36892089bcfe1231

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux.

Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Secrétariat général
Tour Pascal A
92055 La Défense cedex
Tél. : 01 40 81 21 22
www.territoires.gouv.fr – www.developpement-durable.gouv.fr